

## Compte rendu de séance

### Séance du 27 Août 2020

L'an 2020 et le 27 Août à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de VAN BELLE Jacques Maire

**Présents :** M. VAN BELLE JACQUES, Maire, Mmes : AMMELOOT Sophie, ANDRES Sharon, BEAUDHUY NICOLE, BRILLANT AUDREY, FINET MARINE, GALVAO ESTELLE, HUOT ISABELLE, MM : HUCK JEAN-LOUIS, JOLY Hervé, PEREIRA FONSECA CARLOS, PRÉ Jérôme, TRIFFAULT Jean-Paul

**Absent(e)s:** BARET Philippe, GUERTON BRUNO (a donné procuration à Jean-Louis Huck)

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 13

**Date de la convocation** : 22/08/2020

**Date d'affichage** : 22/08/2020

#### **Acte rendu exécutoire**

Après dépôt en  
Le : 11/09/2020

Et publication ou notification  
Du : 11/09/2020

**A été nommé(e) secrétaire** : PRÉ Jérôme

#### **Objet(s) des délibérations**

### SOMMAIRE

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - 2020-33

## **MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

réf : 2020-33

**Vu**, le poste actuel d'agent de restauration à 20/35ème sur le grade d'adjoint technique territorial,

**Considérant**, la proposition de faire passer le poste à 28/35ème pour les besoins d'organisation du restaurant scolaire,

**Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal,**

**MODIFIE**, à la majorité, le poste d'agent de restauration sur le grade d'adjoint technique à 28/35ème

A la majorité (pour : 13 ; contre : 1 [Sharon Andrès] ; abstentions : 0)

### **Questions diverses :**

- Personnel des écoles : Corinne Vilain sera de retour à l'école pour la rentrée de septembre. Sophie Moreau sera absente à la rentrée jusqu'à son rétablissement. Pascal Triffault sera lui aussi absent à la rentrée.
- Protocole sanitaire : les principales mesures sont le non croisement des classes et le port du masque pour les adultes.
- Travaux routiers sur la RD106 : à compter du 09/09/2020 le début de la Route d'Artenay jusqu'à 100 mètres après la Route de Trinay sera barré. Les conseillers demandent s'il est possible de mettre en place une circulation alternée. Jérôme Pré répond que le carrefour de la Route d'Orléans rend difficile la circulation alternée. Monsieur le Maire rencontrera Monsieur Perthuis, Directeur de l'agence d'Orléans, pour assouplir la circulation sur le chantier, tout en assurant la sécurité des ouvriers Colas.
- Remplacement de Sophie Moreau, ATSEM : La commission du personnel a rencontré des candidates pour le poste d'ATSEM. Deux candidates ont retenu l'attention de la Commission : Maëva Pinot et Cynthia Diot.
- Accès pompier Rue de l'Abbé Vallée : Sharon Andrès indique au Conseil Municipal que l'accès au poteau incendie est problématique à cause de stationnement sur cet emplacement. La chaîne et les plots ne sont plus en place. Jérôme Pré s'en occupe.
- Effaroucheurs à moineau : Sharon Andrès indique au Conseil Municipal que le bruit des effaroucheurs à moineaux cause de nombreux troubles sonores dans la Rue de l'Abbé Vallée. Monsieur le Maire répond que nous vérifierons la réglementation en vigueur et rechercherons les propriétaires des effaroucheurs à moineaux.
- Sécurité angle de la RD106 et la Rue de l'Abbé Vallée : Sharon Andrès alerte le Conseil Municipal sur la dangerosité de ce croisement, en raison de l'absence de visibilité de la RD106 et de la vitesse des véhicules à l'entrée de l'agglomération. Monsieur le Maire répond qu'il a été demandé au Département du Loiret un diagnostic de sécurité pour envisager des aménagements de sécurité routière.
- Cloches de l'église : Isabelle Huot demande pourquoi les cloches ne sonnent plus. Jean-Louis Huck répond que le programmeur de la cloche est en panne, mais que nous rencontrons Thierry Laverton pour résoudre le problème.
- Voie piétonne des mardelles : Estelle Galvao demande s'il est possible de créer une voie piétonne des Mardelles au bourg de Saint Lyé la Forêt. Jérôme Pré répond que la question doit être posée au Département du Loiret compte tenu que la route est départementale.
- Stationnement voiture : Sharon Andrès demande s'il est possible de créer des places de stationnement pour les voitures des parents d'élève qui déposent leur enfant à l'arrêt de bus des Mardelles. Jérôme Pré répond qu'il serait possible d'intégrer ce projet dans l'étude qui sera menée pour la réfection de la Rue de Chevilly.

### **Complément de compte-rendu :**

Séance levée à : 22 :00

En mairie, le 10/09/2020  
Le Maire  
Jacques VAN BELLE